

# **CEZANNE – ENTREMONT**

## **Une approche environnementale**



**PAR**

**ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE " ENTREMONT "**

**ASSOCIATION LAUVES-CEZANNE**

**CIQ BRUNET**

## Préambule

Avec la révision du POS des Quartiers Nord d'Aix en Provence et le fort développement de Puyricard, l'Oppidum d'Entremont est en train de perdre son caractère de campagne et sera sans doute un jour au cœur de notre ville !

Cette perspective étonnante est sans doute réaliste, elle mérite réflexion pendant qu'il en est encore temps. Certes le site d'Entremont est très protégé et la réalisation de la ZPPAUP en 1999 a confirmé cette protection en préservant les paysages tout en permettant un certain développement urbain.

La protection de la Cuvette Saint Donat se révèle à cet égard être un succès. En effet, les derniers terrains agricoles ne sont pas laissés en friche mais se transforment en vergers d'oliviers qui participent maintenant au charme de ce quartier.

**Mais la situation d'Entremont n'est pas satisfaisante. Un certain retard a été pris, dans l'aménagement du site et de ses accès. Entremont reste un lieu trop peu pratiqué par les Aixois.**

Par sa position, il pourrait constituer un grand Parc Urbain largement ouvert mais :

- ✓ son accès routier débouchant sur la route de Puyricard et à proximité de l'autoroute A51 est difficile et il est urgent de le revoir.
- ✓ son accès piétonnier naturel à partir d'Aix par le Chemin de la Marguerite est rendu dangereux et pollué par la circulation automobile
- ✓ le débouché piétonnier sur le Chemin des Lauves s'est perdu au cours du temps et mériterait d'être rouvert
- ✓ l'aménagement futur du Parc, son ouverture au Public doivent être étudiés. La ville d'Aix en Provence doit sans doute jouer un rôle plus actif dans la gestion du site.

Entremont est un des plus beaux oppidums de Provence et c'est le berceau de notre Cité. Le site est aussi associé à Cézanne et aux paysages de la montagne Sainte Victoire. C'est également un magnifique parc naturel potentiel pour les Quartiers du nord d'Aix qui en sont dépourvus.

**Cet aspect est à rattacher aux préoccupations concernant l'Environnement et le Cadre de vie.**

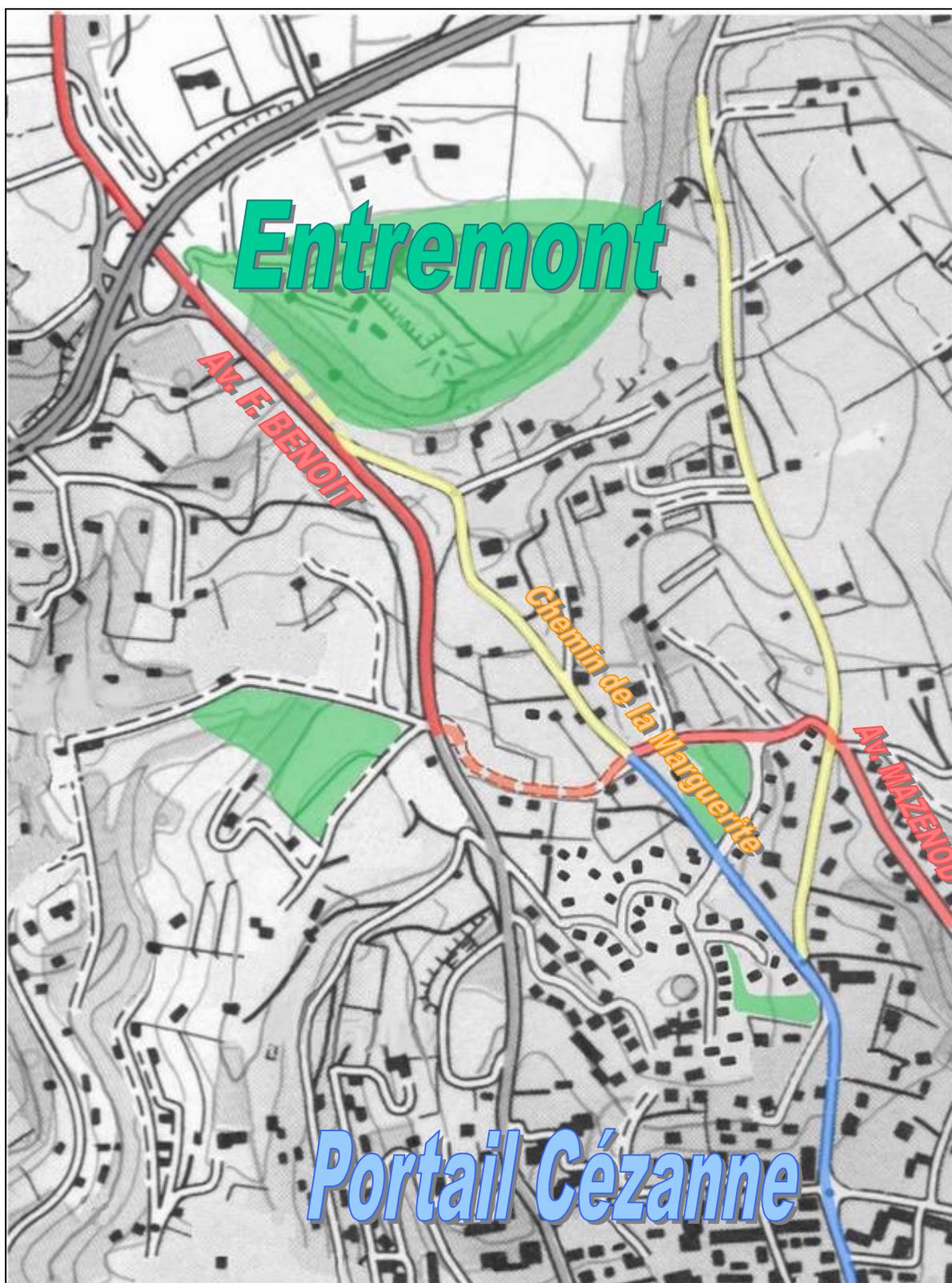
Ces préoccupations ne sont pas nouvelles mais se font certainement maintenant plus fortement sentir chez les citoyens qui demandent des espaces verts, des cheminements piétonniers ou cyclables. Il n'est pas encore trop tard pour penser le développement urbain autour d'Entremont dans cette direction. Les perspectives offertes sont inestimables.

Les trois Associations : l'Association Archéologique " Entremont " (AAE), L'Association Lauves-Cézanne (ALC) et le CIQ Brunet, travaillent depuis longtemps ensemble et ont notamment participé aux discussions qui ont présidé à la réalisation de la ZPPAUP.

Ce document se veut une réflexion concrète et réaliste sur l'évolution de notre quartier pour prendre en compte cette perspective. Certains aménagements sont nécessaires à court terme, d'autres doivent s'intégrer dans la durée et dépendent du projet de la Municipalité et des Collectivités territoriales.

L'ALC et le CIQ Brunet interviennent comme représentants de deux quartiers riverains qui souhaitent coordonner leurs propositions. L'AAE a nécessairement une vision à plus long terme mais qui converge tout à fait avec les deux autres Associations.

« L'axe CEZANNE – ENTREMONT est au cœur des Quartiers Nord d'Aix »



# 1. Une priorité : la réalisation de la voie POS (avenue FILIPPI)

## 1.1 Le Chemin de la Marguerite

Le chemin de la Marguerite est devenu au fil des années une rocade urbaine. Les riverains ont fait preuve de beaucoup de patience et se sont manifestés depuis longtemps par des pétitions et de multiples démarches, **la situation est devenue intolérable pour eux !**

Leur patience s'explique par l'engagement de la Municipalité sur le caractère transitoire de cette situation, engagement confirmé par le projet de percée de la voie POS réservée à cet effet sur le Plan d'occupation des Sols de 1999. Malheureusement aucun planning de réalisation n'existe à l'heure actuelle pour ce projet.

Au-delà des riverains du Chemin, les habitants du quartier sont généralement d'accord sur ce projet.

Le Chemin n'est pas adapté à l'intensité croissante de la circulation automobile actuelle. Les nuisances sont grandes et les risques d'accident grave importants. Plusieurs comptages manuels de la circulation ont abouti à une moyenne de 90 véhicules / heure pouvant aller jusqu'à 160 véhicules / heure aux heures de pointe.

La solution cohérente et logique est donc la percée de la voie POS.

## 1.2 La voie POS

Cette percée a été prévue au POS pour rejoindre l'Avenue Fernand Benoît à partir de l'Avenue Paul Cézanne et réserver le Chemin de la Marguerite aux véhicules des riverains et aux piétons.

Elle est bordée de zones UD1 actuellement en construction par la SCI "Les Jardins d'Entremont" et doit empiéter sur la propriété ONTANO dont le terrain concerné est actuellement en friche.

La voie POS est un pont entre les quartiers Brunet et l'axe Lauves-Cézanne, donnant aux uns l'accès aux terrains des peintres de l'Avenue Paul Cézanne et aux autres l'accès au Parc d'oliviers de l'Avenue Fernand Benoît.

Le carrefour entre l'Avenue Filippi, l'Avenue Lauves-Cézanne et l'Avenue Mazenod est devenu dangereux. Il doit prendre en compte la configuration du terrain et être aménagé en conséquence.

La conception de la voie POS doit prendre en compte également un cheminement piétonnier agréable. **Un aménagement paysager doit donc être prévu.** Elle doit évidemment empêcher toute circulation rapide à laquelle sa configuration ne se prête d'ailleurs pas.

La réalisation de la seule voie POS permettrait donc déjà l'existence de cheminements piétonniers intéressants (terrain des peintres, Chemin de la Marguerite, Entremont, Chemin des Vaches, Parc d'oliviers). L'entretien de ces cheminements verts qui ne sont pas de véritables parcs doit néanmoins être prévu par la Mairie.

**« Le Chemin de la Marguerite est devenu une rocade urbaine »**



**« La circulation des voitures est intense aux heures de pointes »**



**« L'emprunter à pied n'est pas très sécurisant »**



**« La liaison avec MAZENOD n'est pas adaptée à une grande circulation »**



## Actions nécessaires

- (1) Dans l'immédiat : acquisition du petit terrain ONTANO au débouché de l'Avenue FILIPPI sur le Chemin de la Marguerite
- (2) Discussion et planification de l'ouvrage correspondant à la percée de la voie POS
- (3) Aménagement du carrefour FILIPPI – LAUVES – CEZANNE – MAZENOD
- (4) Réflexion sur une piste cyclable FILIPPI- MAZENOD - Georges BRASSENS - Route des Alpes desservant la Poste, la Mairie annexe, le Collège St Eutrope voire le Lycée Paul Cézanne



## **2. L'aménagement de l'Avenue Fernand BENOIT (RD 14)**

L'avenue Fernand Benoît est un des grands axes routiers desservant Aix à partir du nord. Il a cette vocation et son évolution doit s'adapter à l'évolution de l'Urbanisme.

### **2.1 Parking de dissuasion au niveau du Parc des Oliviers (Espace réservé N°32).**

**Les Associations ont pris connaissance des projets de la Mairie concernant l'organisation de parkings de dissuasion. Elles sont favorables à une restriction de la circulation automobile vers Aix en Provence.** Cette circulation grandissante est en effet une pollution et un danger pour nos quartiers. L'attraction exercée par le Centre d'Aix sur la Communauté d'agglomérations est cependant une réalité dont nous ne pouvons nous détourner. Nos voisins de Puyricard en particulier, nous le savons, sont mécontents des difficultés grandissantes d'accès à Aix en Provence.

Les moyens de cette dissuasion sont l'amélioration et l'adaptation du réseau de transports en commun. Nous ne sommes pas favorables au développement de parkings supplémentaires dans le Centre d'Aix en Provence. Nous savons aussi que la solution des parkings de dissuasion est envisagée et pourrait être particulièrement intéressante pour Puyricard.

Une partie du terrain du Parc des Oliviers pourrait être réservée à cet effet avec un réseau de navettes. La fréquence et la régularité de ces navettes dans une large plage horaire sont les conditions nécessaires de leur succès. Ce succès pourrait permettre des économies importantes en matière d'entretien de voirie urbaine et améliorer la qualité de la vie.

Ainsi la célèbre ville d'Oxford en Angleterre est desservie par de telles navettes avec une fréquence de 5 minutes.

Nous ne serons évidemment pas utilisateurs de ce parking mais nous ne sommes pas défavorables à cet aménagement s'il respecte l'environnement et si nous sommes associés à sa réalisation.

### **2.2 Aménagement du carrefour entre la future voie POS et l'Avenue Fernand BENOIT**

Une réflexion doit s'engager sans tarder sur cet ouvrage complexe qui devra gérer une circulation importante en provenance de Puyricard et de la RN 296 qui emprunte quotidiennement l'avenue Fernand BENOIT.

L'importance de cette circulation ne doit pas faire oublier que c'est au même endroit que débouchent les voies d'accès de plusieurs lotissements dont les prochains "Jardins d'Entremont". Il est à noter que les accès se situent de chaque côté de l'avenue Fernand BENOIT, il est donc important de sécuriser la traversée de chaque voie de circulation.

**« Entrée des lotissements et future desserte du Parc des Oliviers »**



**« Accès chantier Les Jardins d'Entremont et arrivée future voie POS »**



## Actions nécessaires

- (1) Aménagement du carrefour sous la forme d'un rond point sur l'avenue Fernand BENOIT au débouché des lotissements et de la future voie POS
- (2) Discussion et planification du Parc des Oliviers et du parking de dissuasion
- (3) Réflexion sur un cheminement harmonieux des piétons du Chemin Brunet et du Parc des Oliviers vers l'axe Lauges Cézanne et le Chemin de la Marguerite.



## **3. Accès piétonnier à ENTREMONT**

### **3.1 Cheminement piétonnier vers Entremont à partir du Chemin de la Marguerite**

**Ces dernières années ont vu la revitalisation de l'atelier Cézanne puis, plus haut, du jardin des Peintres symbole des dernières peintures de Cézanne sur Sainte Victoire. Le balisage qui entraîne le piéton jusqu'à ce premier balcon sur sainte Victoire, pourrait se poursuivre vers Entremont le long du Chemin de la Marguerite.**

Le Chemin de la Marguerite permettrait aux habitants du quartier Brunet et des quartiers Nord de rallier de manière agréable l'Oppidum d'Entremont.

En concevant la ZPPAUP du nord d'Aix, l'Architecte a pensé à ce Cheminement piétonnier à partir d'Aix en Provence qui emprunte l'Avenue Paul Cézanne (en passant par l'Atelier) puis le Chemin de la Marguerite à partir de la maison de retraite. L'oppidum n'est qu'à 45 minutes à pied du parking Pasteur (2,5 km) !

A partir de l'extrémité du Chemin de la Marguerite, pour rejoindre l'entrée principale d'Entremont, un accès piétonnier agréable pourrait être aménagé sur le flanc sud-ouest de l'oppidum dans la pinède. Cela permettrait de canaliser les marcheurs en préservant la nature.

### **3.2 Accès à Entremont par le Chemin des Lauves**

Un tel accès (voir plan) sur le chemin des Lauves, non loin de la rocade de Sisteron, existait dans le passé (servitude agricole). La réouverture aux seuls piétons d'Entremont sur le Chemin des Lauves, plus protégé que l'Avenue Fernand Benoit a été prévue également par l'Architecte de la ZPPAUP en prolongement d'un chemin piétonnier qui emprunterait en balcon un ancien canal.

**Il n'existe plus à l'heure actuelle mais pourrait être rétabli.**

Cet accès doit être étudié, le rachat des terrains agricoles situés entre Entremont et l'Autoroute de Sisteron paraît souhaitable et pourrait aussi faciliter un tel projet.

L'existence d'un tel cheminement permettrait de boucler une promenade à travers Entremont avec un accès par le Chemin de la Marguerite et un retour par le Chemin des Lauves.

Dans la perspective d'une jonction entre Entremont et le Domaine du Grand Saint Jean par une piste cyclable. Cet accès à Entremont est aussi le plus naturel. Il est à proximité immédiate du plateau situé entre le Chemin des Lauves et le Chemin de Saint Donat. Cet espace naturel à vocation agricole, avec de très belles échappées sur Sainte Victoire, se prêterait bien à ce type d'aménagement.

**« Cheminement piétonnier et accès par le Chemin de la Marguerite »**



**« Cheminement piéton et accès possible par le Chemin des Lauves »**



## Actions nécessaires

- (4) Réflexion sur l'aménagement en chemin piétonnier du Chemin de la Marguerite en accord avec les riverains.
- (5) Réflexion sur le balisage et l'entretien de ce cheminement à partir de la Maison de retraite de l'Avenue Paul Cézanne
- (6) Discussion Mairie - Administration du Site d'Entremont - Cadastre pour envisager le nouvel accès piétonnier sur le chemin des Lauves



## 4. Evolution du Site d'Entremont comme Parc Urbain

L'Association Archéologique " Entremont " a élaboré un document [2].

Ce document présente des perspectives extrêmement intéressantes d'un point de vue touristique et culturel.

Les Associations du quartier s'intéressant au site soutiennent ce projet ambitieux.

La question des cheminements qui a été décrite en détail dans les paragraphes précédents, participe déjà de cette évolution.

Mais d'autres points méritent sans doute d'être traités rapidement :

- (1) L'accès des voitures au Site d'Entremont est traité dans [1]. Il est symptomatique de la situation. L'environnement routier assez lourd autour du site évolue complètement indépendamment du site. Cet accès n'est plus adapté et présente même un caractère dangereux car les usagers du Site déconcertés peuvent faire des manœuvres interdites pour résoudre des problèmes de circulation sans solution.
- (2) L'accès des cars est impossible. Un petit parking pourrait être facilement aménagé à l'extrémité du Chemin de la Marguerite

Par ailleurs, l'ouverture du Site est restreinte, il est fermé entre 12h et 14 h ce qui le rend inaccessible aux meilleures heures de la journée en Hiver et au Printemps.

Le site d'Entremont est actuellement somnolent. La gestion et la protection organisée par les organismes d'Etat ont certes été précieuse, car elle a permis de le sauvegarder. Cette tâche est primordiale car l'ambition des promoteurs a toujours été grande dans ce secteur. La ZPPAUP est venue confirmer cette sauvegarde tout en autorisant un certain développement urbain.

La croissance d'Aix en Provence notamment du Quartier Nord fait qu'Entremont va perdre son caractère de campagne, une autre logique devrait se mettre en place.

**La collectivité locale d'Aix en Provence, la Communauté d'agglomérations, le Département et la Région doivent sans doute participer maintenant à la gestion du Site et à son évolution.**

Cette réflexion sur Entremont est une réflexion à long terme et les moyens pour y parvenir dépassent l'ambition de ce document qui se veut un document de proposition à moyen et court terme.

Cette réflexion est pourtant nécessaire et d'un grand intérêt, c'est sans doute elle qui peut guider y compris dans le court terme. L'analyse présentée dans [2] qui s'appuie sur l'expérience de 35 ans de l'Association Archéologique " Entremont " démontre au-delà du simple Parc Urbain tout l'intérêt de la création d'un véritable musée Archéologique.

« Accès actuel à ENTREMONT sur la route de Puyricard »



## Conclusion

L'Association Archéologique " Entremont ", l'Association Lauves-Cézanne et le CIQ Brunet se sont souvent retrouvés dans cette discussion pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce quartier qui est un des plus beaux d'Aix en Provence. Ces Associations ont joué notamment un rôle important dans les discussions qui ont précédé la constitution de la ZPPAUP et la Révision du POS Nord en 1999.

Le projet que nous proposons, concerne de nombreuses délégations du Conseil Municipal comme le Tourisme, la Culture, l'Urbanisme, l'Environnement et les Espaces Verts, la Voirie et la Circulation Urbaine et les Services Techniques correspondants.

**Considérer la percée de la Voie POS (par exemple) comme du ressort des seuls Services de Voirie et des Services juridiques, serait à cet égard une erreur.**

Nous souhaitons bien sûr que ces propositions soient écoutées et discutées par les Elus d'Aix en Provence.

Ce projet, nous en sommes conscients, ne peut se réaliser en quelques mois mais nous souhaitons déjà savoir s'il est en cohérence avec le projet de la Municipalité pour ce quartier d'Aix en Provence.

Si le projet ou certaines parties du projet peuvent être retenus, nous souhaitons aussi être associés, dans la mesure du possible, à sa réalisation y compris dans des aspects qui peuvent paraître des détails et relever de la Compétence des seuls Services Techniques.

### Références

[1] Association Lauves-Cézanne. « Prenons de l'altitude sur les pas de Paul Cézanne. Une promenade à travers les sites cézanniens jusqu'au berceau de notre Cité »

[2] Association Archéologique " Entremont " « Pour une meilleure exploitation touristique de l'oppidum d'Entremont à Aix en Provence » août 2002.